



CONTRAT AMAP / SAVONNERIE CHAMPAGNE

Les engagements de la Savonnerie Champagne représenté par Sidonie Champagne

- . Je m'engage à payer ma cotisation annuelle de 10 euros pour adhérer à l'association Du Pré au Panier
- . Je m'engage à fournir des savons issus de la SAF (saponification à froid), dont les ingrédients sont issus de l'agriculture biologique, savons ayant reçu la mention « Nature et Progrès »

Engagement du consommateur adhérent à l'association Du Pré au Panier

- . Je m'engage à payer ma cotisation annuelle de 10 euros pour adhérer à l'association Du Pré au Panier
- . Je m'engage à venir chercher mes savons le jour de la livraison, (le mardi entre 18h30 et 19h30) ou, si je suis absent, je m'engage à trouver quelqu'un qui soit prêt à prendre mon panier et à élarger à ma place. La date de cette livraison est prévu le 17/03/2015

Le règlement de la commande se fera par règlement global à la signature du contrat. Les paiements se feront à l'ordre de la savonnerie Champagne

Chèque n°

Fait en 2 exemplaires, le

Sidonie Champagne

L'adhérent

Nom :

Prénom :

tel :

adresse mail :

Référent Savon : Léna : lenaic.jouanjan@gmail.com